



**HAL**  
open science

# Céramiques de Ligurie, du Sud-Est de la France et du groupe de Cox trouvées au Port Saint-Sauveur à Toulouse

Jean-Michel Lassure

► **To cite this version:**

Jean-Michel Lassure. Céramiques de Ligurie, du Sud-Est de la France et du groupe de Cox trouvées au Port Saint-Sauveur à Toulouse. Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, 2016, 76, pp.217-238. hal-02049388

**HAL Id: hal-02049388**

**<https://univ-tlse2.hal.science/hal-02049388>**

Submitted on 26 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# CERAMIQUES DE LIGURIE, DU SUD-EST DE LA FRANCE ET DU GROUPE DE COX TROUVEES AU PORT SAINT-SAUVEUR A TOULOUSE

par  
Jean-Michel LASSURE\*

Les céramiques faisant l'objet de cette étude ont été trouvées en 1982 par Georges Bacrabère et son équipe<sup>1</sup> au cours de travaux de terrassement effectués pour la construction d'un immeuble sur la berge orientale du canal du Midi, en bordure du Port Saint-Sauveur (parcelle 139 de la feuille 809 AC 01) du plan cadastral actuel) (fig. 1). Une partie d'entre elles proviennent des déblais entassés en bordure d'une tranchée longue de 4 mètres environ creusée parallèlement au canal du Midi et à proximité du quai, dans le comblement de ce qui fut autrefois une mare. Les autres ont été récupérées dans les parois de l'excavation. Le plan de la ville de Toulouse établi par Joseph Marie de Saget en 1777 indique que l'emplacement de cette découverte est alors non construit (fig. 2). Ce lot de céramiques a fait l'objet d'un rapide signalement dans une publication relative aux importations de produits en terre cuite dont a bénéficié Toulouse du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

## LES CÉRAMIQUES LIGURES ET LEUR COMMERCE AUX XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

Les ateliers de la côte ligure participent à l'approvisionnement en céramiques de Toulouse et de sa région à partir de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Arrivent alors des assiettes à décor de palmettes traitées en bleu sur fond d'émail stannifère, fabrications attestées à Albisola par des déchets de cuisson<sup>4</sup> (fig. 3).

De ce centre de production ainsi que de Savone provient également une faïence caractérisée par une pâte mal cuite de couleur beige clair et une couverte stannifère blanche en général fort épaisse qui lui confère une certaine solidité. Appelée « *faïence blanche* », elle est le plus souvent représentée par des assiettes dont l'aile est décorée d'une frise de points bleus ou d'une sorte de dentelles. Un motif floral occupe parfois le centre du bassin (fig. 4).

Dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, de la faïence brune et noire sortant d'ateliers de la côte ligure et notamment d'Albisola est déchargée en quantité dans les ports languedociens, à Sète en particulier<sup>5</sup>. En Provence et dans l'ensemble du Midi où elle est abondamment diffusée, elle est désignée sous le nom de « *terre de Gênes* ». Son décor se limite à des traînées brunes d'oxyde de manganèse.

---

\*

<sup>1</sup> Dont Jean-Pierre Claria et Gérard Villeval.

<sup>2</sup> LASSURE 2009.

<sup>3</sup> LASSURE 2009, p. 453-454.

<sup>4</sup> *20.000 pots sous les mers*, p. 90.

<sup>5</sup> J.-L. VAYSSETTES, *Les importations italiennes en Languedoc, Un goût d'Italie : céramique et céramistes italien Provence du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle*, Aubagne, 1993, p. 98.

Les techniques mises en œuvre pour sa fabrication sont les mêmes que pour la faïence : utilisation de moules en plâtre, de caissettes et de pernettes, de fours du même modèle, de la double cuisson. Les équipes d'ouvriers sont importantes et l'organisation de la production est de type « pré-industriel » avec pour objectif un rendement important permettant de vendre à bas prix et d'exporter.

Des marchands italiens dynamiques transportent par bateau ces céramiques vers les centres urbains de l'arrière pays. Ils empruntent notamment le canal du Midi jusqu'à Toulouse où une ordonnance prise par les Capitouls le 21 avril 1731 permet « *aux génois de vendre en tout temps leur fayance sur les toises du canal, même de la mettre dans les magasins (entrepôts) à condition néanmoins qu'ils ne pourront la vendre que sur les toises* »

Ces importations italiennes vont progressivement se développer et prendre une importance telle qu'elles vont concurrencer les productions des manufactures toulousaines. Dès 1733, ces dernières sont menacées de ruine. Cette vaisselle que son prix relativement faible met à la portée de la clientèle populaire des villes et de la campagne se révèle une concurrence redoutable pour l'ensemble Cox-Lomagne. Et ce d'autant plus que sa distribution est assurée par des marchands génois qui, tels les Gambetta à Cahors, sont installés sur place.

En 1761, un mémoire cité par Jean Rosen<sup>6</sup> déclare que « L'importation que les Génois font de leurs faïences en Languedoc et en Provence, d'où elles se répandent dans le reste du royaume est véritablement ruineuse pour les faïenceries de ces deux provinces, et pour celles de Marseille. Sous prétexte qu'elles sont grossières, pesantes, et à bas prix, on ne leur fait payer que le droit de 50 sols le quintal, imposé par l'arrêt de 1714 sur les poteries de grès. Cette modification n'a lieu dans les bureaux du Languedoc que sur la faïence de Gênes, vernissée, tant en dedans qu'en dehors, en brun ».

Au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des potiers originaires de Ligurie viennent même s'installer en Midi-Pyrénées pour y produire de la « *terre de Gênes* ». A Toulouse, un dépotoir contenant des céramiques défectueuses mises au rebut (assiettes, plats, bols, écuelles à oreilles, soupières) et du matériel de cuisson (caissettes, pernettes, luts, couvercles, plaques d'enfournement, cales) découvert en 1980 au bord du canal du Midi, à l'extrémité du port Saint-Sauveur, est à mettre en relation avec l'atelier voisin du faïencier Siry Cadet<sup>7</sup>. D'origine italienne, celui-ci crée une manufacture dans cette ville en 1821 après un passage à Montpellier<sup>8</sup>. Il fait faillite en 1848. D'autres potiers venus de Ligurie sont signalés à Saint-Papoul (Aude) (Uttaviano Moricone vers 1810), à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne) (Joseph Belletto, à partir de 1832-35) et Auch (Gers) (Joseph Belletto, vers 1834). On ignore cependant s'il faut attribuer cette origine au potier signant S.M. dont le dépotoir a été découvert en 1968 à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)<sup>9</sup>.

Après 1850, des artisans locaux tentent de réagir. Ils se lancent dans la fabrication d'une céramique inspirée de la « *terre de Gênes* » et se caractérisant par une glaçure sensiblement plus claire et par l'abandon ou, en tout cas, la raréfaction du décor à l'oxyde de

<sup>6</sup> 1995, p. 130, d'après J.-C. Davillier, *Histoire des faïences et porcelaines de Moustiers, Marseille, et autres fabriques méridionales*, Paris, 1863, p. 101.

<sup>7</sup> G. Bacrabère, Dépotoir de Siry Cadet, faïencier au port Saint-Sauveur dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, *La céramique toulousaine à travers les siècles*, 2001, p. 183-193.

<sup>8</sup> G. Savès, M.-L. Galinier, G. Fouet, *La céramique toulousaine*, 1982, p. 142.

<sup>9</sup> L. Echasseraud, Un potier du XIX<sup>e</sup> siècle à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), *Bulletin du Groupe archéologique de sauvetage du Villeneuvois*, I, 1971, non paginé.

manganèse. A Cox (Haute-Garonne), Dirat et Cie fondent vers 1850 une « *faïencerie* » qui est en fait une officine produisant ce type d'imitation. Des éléments techniques laissés par cette production (boudins et pâtons d'argile servant au calage des pièces, restes de gazettes et pernettes, fragments de céramiques mises au rebut) ont été trouvés en 2015 à l'occasion de travaux de restauration du bâtiment ayant abrité cet atelier<sup>10</sup>. Leur exemple sera suivi par plusieurs autres artisans de ce centre potier.

## LES CÉRAMIQUES TROUVÉES AU PORT SAINT-SAUVEUR À TOULOUSE

### Les céramiques de Ligurie

Les pièces originaires de Ligurie occupent une large place dans le lot de céramiques du port Saint-Sauveur. Il s'agit de réalisations à pâte fine dans laquelle aucune inclusion n'est visible à l'œil nu. Correctement cuites, de couleur variant du rouge au brun rouge, elles ont reçu, sur leurs deux faces le plus souvent, un décor au manganèse de « *traits informels* » qui leur a valu l'appellation de « *céramiques à taches noires* » puis une glaçure au plomb appliquée directement, sans l'intermédiaire d'un engobe. De telles pièces ont été fabriquées de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au moins la première décennie du siècle suivant dans l'important centre manufacturier d'Albisola<sup>11</sup>.

Aux céramiques de ce groupe technique appartient la partie supérieure d'une terrine (h. conservée 7,2 cm ; diam. à l'ouverture 24 cm) dont la paroi faiblement recourbée vers l'extérieur a pour terminaison une lèvre arrondie avec léger épaississement. Une nette rupture de profil marque la jonction de la paroi et du fond concave. Les deux tenons habituellement fixés en opposition diamétrale sur la paroi sur ce type de récipients ont ici disparu (fig. 8). La glaçure laisse bien apparaître le décor à l'oxyde de manganèse. A l'extérieur, il était constitué, semble-t-il, par la répétition d'un motif en forme de M renversé formant frise. A l'opposé, il ne subsiste qu'un motif en forme de V (fig. 6). Cette pièce a une morphologie semblable à celle de la terrine n° 4386 de l'épave du Grand Congloué 4, caboteur génois ayant fait naufrage à l'est des îles de Marseille<sup>12</sup>.

Un couvercle (h. conservée 4,7 cm ; diam. à l'ouverture 16 cm, 20 centimètre collerette comprise) servait à obturer une terrine du modèle de la précédente. Il n'en reste qu'un fragment mais son profil hémisphérique avec une légère rupture de profil à mi-hauteur reste identifiable. Sa lèvre triangulaire est aménagée de façon à s'adapter facilement. Son bouton de préhension manque. La pâte brun rouge est couverte par une glaçure brun sombre qui, sur la face externe, se superpose à un décor manganèse. Sur la face opposée, la glaçure est lacunaire. Une bande sombre borde la lèvre ; une autre, plus étroite, est située à environ 1 cm du rebord oblique permettant de caler cette dernière (fig. 7). Des couvercles de ce modèle figurent également dans la cargaison de l'épave du Grand Congloué 4<sup>13</sup> (fig. 8).

Au service de table appartiennent deux écuelles. Le profil de la première d'entre elles (h. conservée 6 cm ; diam. à l'ouverture 14 cm ; diam. base 6,6 cm) est complet à l'exception des oreilles. La trace de l'une d'elles indique qu'elles étaient en opposition diamétrale et fixées juste sous la lèvre. La pâte est rouge (code expo D 18). Une glaçure brun rouge (code expo F 49) recouvre ses deux faces. Elle est épaisse, bien conservée et brillante sur la face

<sup>10</sup> À paraître.

<sup>11</sup> Milanese *et alii*, 1994.

<sup>12</sup> Capelli *et alii*, 2012, p. 10 et fig. 8.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 10 et fig. 8

interne ainsi qu'à l'extérieur sur la partie haute seulement où elle présente une succession de coulures à bordure irrégulière. Cette glaçure se superpose à une autre de faible épaisseur qui, plus sombre et terne, concerne l'ensemble de la face externe, fond compris. La base et la face externe sur une hauteur de 4 cm ont été régularisées par tournassage. Il a été effectué en trois passages sur cette dernière. Les deux faces ont bénéficié d'un décor à l'oxyde de manganèse mis en place avant la glaçure. Le décor interne est réparti en deux registres. A l'extérieur, des arcatures ont été rapidement tracées sous la lèvre (fig. 9).

La seconde écuelle reproduit les caractéristiques de la précédente mais avec des dimensions inférieures (h. 4,5 cm ; diam. à l'ouverture 11 cm ; diam. base 5,1 cm). Sa paroi, légèrement recourbée vers l'extérieur dans sa partie terminale, a une lèvre arrondie pour extrémité. Le fond est plat. La base et la partie inférieure de la face externe ont fait l'objet d'un tournassage réalisé en deux passages. A l'exception de la base dont une partie laisse apparaître une glaçure terne, une glaçure brillante recouvre ses deux faces qu'agrémentent un décor au manganèse. Il consiste en une ligne ondulée sommairement tracée à la partie supérieure de la face externe. Une ligne ondulée se développe sur presque toute la hauteur à l'intérieur; une autre est disposée transversalement sur le fond (fig. 10).

Les assiettes, obtenues par moulage, sont représentées par trois fragments identifiables (fig. 11). Leur aile concave s'épaissit vers une lèvre arrondie ; un léger ressaut interne marque sa jonction avec le bassin qui présente une courbure régulière. Leur base est plate. La glaçure, plus sombre que pour les autres exemplaires, de la face interne de la première assiette (h. 3,9 cm ; diam. 21 cm ; diam. base 7,8 cm) est brillante. Le décor au manganèse est à peine visible. Sur la face externe où des traces de tournassage sont visibles elle est de faible épaisseur et terne en certains endroits (fig. 11, n° 3). La glaçure brune de la seconde (h. subsistante 2,7 cm ; diam. 24 cm) est épaisse et bien répartie sur les deux faces. Une boursoufflure marque cependant la jonction de l'aile et du fond. La trace d'un décor au manganèse apparaît vaguement sur l'aile (fig. 11, n° 1). Le profil de la dernière assiette (h. 3,1 cm, diam. 23 cm) est complet. On retrouve la même qualité de glaçure d'une face à l'autre. Un décor manganèse s'observe sur l'aile et la partie conservée du bassin (fig. 11, n°2).

Ces assiettes à aile concave sont comparables à celles livrées par l'épave du Grand Congloué 4<sup>14</sup> (fig.11). On le retrouve à Marseille<sup>15</sup> et sur de nombreux autres sites provençaux.

Trois petits fragments - deux de lèvre et un de fond - proviennent de plats. Le premier a pour origine une lèvre chantournée. Il a reçu un décor au manganèse et une glaçure brune (fig. 12, n° 1). Le second fragment a une bordure cannelée (fig. 12, n° 2).

Le même motif, en partie conservé seulement, est reproduit deux fois sur un fragment de fond. La glaçure, bien qu'affectée par des bulles, est de bonne qualité et brillante sur la face interne (fig. 13). A l'opposé, elle n'est qu'imparfaitement couvrante et des traces laissées par le passage d'un pinceau sont visibles.

La poignée pleine cylindrique d'un pot à café (L. 6,3 cm ; diam. max. 1,8 cm) et une petite partie de la paroi sur laquelle elle est fixée ont été également retrouvées. Réalisée au tour et mise en place par collage, la poignée se termine par un bouton creux en net relief que précède un bourrelet de profil triangulaire. Une glaçure brune brillante est superposée à la pâte brun rouge. Des traces de décor au manganèse sont visibles sur l'épaulement (fig. 14).

## Les céramiques du Sud-Est de la France

<sup>14</sup> Capelli *et alii*, 2012, p.9 et fig. 6 et 7.

<sup>15</sup> Abel *et alii*, 2014, p. 234 et fig. 199, n°s 2-3.

L'attribution au centre potier de Meynes dans le Gard peut être proposée pour une série d'assiettes creuses et de plats qui, sauf exception, présentent un décor blanc sur fond rouge. Elles ont en commun une cuisson oxydante et surtout une simplification des formes et des décors indiquant une fabrication rapide recherchant la rentabilité.

### *Céramique sans décor*

Un fragment d'assiette creuse a été simplement revêtu intérieurement d'un engobe blanc puis d'une glaçure translucide épaisse. Le profil de cette pièce (h. 4,64 cm ; diam. à l'ouverture 19,5 cm ; diam. base 12 cm) est complet ; La lèvre épaissie à l'extérieur, est légèrement rentrante du côté interne et arrondie sur le dessus. La paroi oblique augmente d'épaisseur vers un pied à bord oblique. En retrait de ce dernier et précédée par une cannelure, la base est légèrement bombée<sup>16</sup>. La pâte de couleur rose inclue des grains blancs et de très petits nodules rouges. Deux traces de collage s'observent sur la lèvre également marquée par une tache de glaçure verte (fig. 15). Cette céramique s'apparente par sa forme à des exemplaires ayant reçu un décor peint. L'absence de ce dernier permettait de proposer un prix de vente moins élevé.

### *Céramique décorée par aspersion d'engobe blanc*

L'unique pièce ainsi décorée est une assiette creuse (h. 4,85 cm ; diam. à l'ouverture 18 cm ; diam. fond 10,6 cm) dont il subsiste un peu plus de la moitié. Elle est portée par un pied à bordure arrondie et sa paroi curviligne se termine par un arrondi. Son fond interne a été couvert par un engobe brun rouge clair (code expo D 42) sur lequel un décor de taches de dimensions variables a été réalisé par aspersion d'un engobe blanc. Les plus petites sont circulaires ; les autres irrégulières ou en chapelet. Des traces de collage sont visibles sur la lèvre (fig. 16). Ce type de décor figure notamment sur de la céramique d'époque moderne découverte dans un puits à Cruzy (Hérault)<sup>17</sup>.

### *Céramiques à décor jaspé (céramiques engobées jaspées)*

Les céramiques appartenant à ce groupe technique ont été également cuites en atmosphère oxydante. Elles sont recouvertes d'engobes rouge et blanc mêlés auxquels est superposée une glaçure plombifère transparente parfois accompagnée de taches vertes à l'oxyde de cuivre.

Il ne subsiste d'une jatte (h. conservée 8,5 cm ; diam. base 14 cm) qu'un fragment de la partie inférieure de la panse et le fond. Sa pâte rose comporte des inclusions blanches et rouges de petite taille. Une exposition au feu a rendu sa face externe brun clair. Sur un fond d'engobe blanc, le décor jaspé est assuré par des taches et surtout par des coulures d'engobe brun rouge s'élargissant du centre de la pièce vers sa bordure. De coulures vertes diffuses provenant d'un vase cuit en même temps s'y ajoutent. La glaçure est transparente et brillante (fig. 17).

Un plat creux (h. 5,5 cm ; diam. à l'ouverture 27 cm ; diam. base 13 cm) dont le profil est presque complet possède une aile oblique terminée par une lèvre triangulaire que précède une moulure arrondie. Elle est nettement séparée du bassin curviligne. Le fond est plat. La

<sup>16</sup> Elle semble avoir été régularisée.

<sup>17</sup> Villanueva 2008, p. 213 et fig ; 16, n<sup>os</sup> 1-2.

pâte rosée (code expo C 34) inclue des grains blancs et de très fins nodules de couleur rouge. De l'engobe brun clair s'est déposé sur la face externe pendant le tournage. Sur la face interne, un décor jaspé très diffus associant engobe brun et glaçure verte est posé sur un engobe blanc. L'ensemble est surmonté par une glaçure épaisse jaune très claire. Une coulure de glaçure verte accidentelle et une trace d'arrachement s'observent sur la face externe à proximité de la base (fig. 18).

Des plats à aile de ce modèle font partie des productions de l'arrière-pays marseillais à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du siècle suivant. Ils ont pour caractéristiques une aile développée et un bassin « *ni très profond ni très large* »<sup>18</sup> Si l'on excepte la lèvre arrondie, l'un d'eux daté de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et avec décor jaspé sur la face interne présente le même profil que l'exemplaire du Port Saint-Sauveur<sup>19</sup>.

Le profil de l'assiette appartenant à ce groupe technique (h. 7 cm ; diam. à l'ouverture 20,5 cm ; diam. base 14 cl) est presque complet. Elle possède une paroi oblique rectiligne terminée par une lèvre triangulaire à extrémité épaissie et arrondie. Son fond est plat. Une glaçure épaisse a été appliquée directement sur la pâte rouge clair (code expo D 26). Il ne subsiste du décor réalisé à l'engobe blanc<sup>20</sup> qu'une ligne ondulée de faible amplitude à proximité de la lèvre et, sur la paroi, quelques traces auxquelles de la glaçure verte se superpose partiellement (fig. 19).

Appartenait peut-être à ce groupe une jatte dont il reste un fragment de lèvre et de la paroi en pâte rouge pâle (code expo D 16) à l'exception de la face externe qui est brun pâle (code expo C 61). Elle intègre un fin dégraissant blanc. Sa face interne est revêtue d'un engobe rouge jaune (code expo H 36). De l'engobe blanc a été utilisé pour la ligne ondulée aplatie qui orne le dessus de l'aile. Sur la partie haute du bassin, deux filets concentriques à l'engobe blanc délimitent une bande assez large sur laquelle se détache une ligne ondulée à l'engobe blanc partiellement surchargé de glaçure verte. Une trace d'arrachement située sur la lèvre a été ébrasée (fig. 20).

### ***Céramiques décorées de cercles et de rosettes à l'engobe blanc***

Un plat et trois assiettes bénéficient d'un décor de cercles réalisés au moyen d'une matrice en forme de tube dont une extrémité a été préalablement mise en contact avec de l'engobe blanc. La largeur, plus ou moins régulière du cercle dépend de l'application sur une partie plate ou courbe de cette matrice. Dans un second temps, un barolet a été utilisé pour la réalisation, à l'engobe également, de points formant une sorte de rosette à l'intérieur du cercle. Sur la plupart des pièces, une application de glaçure verte a été déposée sur les points d'engobe.

Le plat (h. conservée 6,2 cm ; diam. à l'ouverture 31 cm) possède une aile oblique terminée par une lèvre redressée triangulaire. Le bassin est curviligne. Le fond manque. La pâte brun très claire, rosée en profondeur, inclue de petits grains blancs. Sur la face interne, engobe blanc, décor à la barbotine blanche et glaçure verte puis glaçure brune épaisse et brillante se superposent. Sur la face externe du bassin, une trace de collage oblique s'observe à proximité de la lèvre. Des marques d'usure à la jonction aile-bassin indiquent une utilisation. Une ligne ondulée à la barbotine blanche se développe sur l'aile. La partie haute du

<sup>18</sup> Abel et alii 2014, p. 176.

<sup>19</sup> Ibid. 4, p. 183 et fig. 146, n° 6.

<sup>20</sup> La glaçure lui a donné un aspect jaune clair.

bassin était ornée de cercles à la barbotine blanche (diam. 5,5 cm) dont deux sont en partie conservés. Ils sont irréguliers et comportent sept points plus ou moins arrondis et écartés sur lesquels de la glaçure verte a diffusé (fig. 21).

L'une des quatre assiettes creuses se distingue par le soin dont a bénéficié son décor. De forme simple (h. conservée 3,7 cm ; diam à l'ouverture 21 cm ; diam. base 12 cm), elle est portée par un pied débordant et possède une paroi oblique pratiquement rectiligne terminée en arrondi. Sa pâte rose comporte des grains de couleur blanche et nodules rouges. Le seul cercle presque complet recèle une rosette formée de sept points blancs régulièrement espacés à l'exception de deux d'entre eux qui sont jointifs. A ce décor se superpose une glaçure transparente bien conservée. Des traces d'arrachage sont visibles à proximité de la lèvre (fig. 22).

La paroi oblique de la seconde assiette (h. 3,7 cm ; diam. à l'ouverture 19 cm ; diam. base 11,5 cm) est légèrement différente. D'abord rectiligne ; elle rentre légèrement dans sa partie terminale et se termine par une lèvre arrondie. La base est légèrement concave. Un dégraissant blanc assez fin et des nodules rouges sont inclus dans sa pâte de couleur rose. Sur l'aile, il ne subsiste que deux éléments de la frise de cercles (diam. interne 4 cm). Ils incluent une rosette constituée de quatre points de couleur blanche et se superposent à un engobe brun rouge posé directement sur la paroi.

L'assiette suivante (h. 5,2 cm ; diam. à l'ouverture 21 cm ; diam. base 13 cm) est un peu plus profonde que les précédentes. Sa paroi oblique et presque rectiligne se termine par une lèvre arrondie. Elle s'élargit progressivement vers un fond plat dont elle est séparée par un léger ressaut. La pâte est surmontée par un engobe blanc qui couvre la face interne et déborde un peu sur le dessus de la lèvre. Posé avec maladresse, un cercle à l'engobe blanc de largeur irrégulière empiète sur la lèvre. Il contient cinq points blancs irrégulièrement distribués et en presque totalité recouverts par de la glaçure verte qui a diffusé (fig.).

Une assiette de cette forme et présentant ce type de décor figure parmi le mobilier céramique provenant de la fouille de l'atelier de Théophile Collondre, maître-faïencier établi au Port Saint-Sauveur des années 1720-21 à 1750. La manufacture continue ensuite de fonctionner sous la direction de son neveu, Michel Collondre<sup>21</sup>.

### *Céramique à décor de S imbriqués*

D'une assiette creuse subsiste un fragment d'aile légèrement recourbée vers l'intérieur dans sa partie terminale arrondie et le départ du bassin (h. conservée 1 ?87 cm ; diam. 22 cm). Une cannelure de faible profondeur précède la lèvre. Une frise de motifs en forme d'S disposés dans le sens de la longueur et de couleur jaune rouge (code expo D 46) occupe la plus grande partie de l'aile. La pâte blanche (code expo A 41) contient des grains de couleur blanche. Un engobe blanc et une glaçure plombifère incolore craquelée et usée lui sont superposées (fig. 26).

### *Céramiques de la vallée de l'Uzège*

Le groupe technique caractéristique des céramiques de la vallée de l'Uzège est uniquement attesté par un fragment de coquemar. Il n'en subsiste qu'un fragment provenant

<sup>21</sup> Cazes-Catalo 1990, p. 163-165.

de sa partie supérieure (h. conservée 5,1 cm ; diam. à l'ouverture 10,5 cm). Il possède une lèvre large, un col oblique bien délimité s'élargissant brusquement pour donner naissance à épaulement à l'arrondi peu marqué. La pâte blanche est réfractaire, de couleur blanche. La glaçure jaune (CUC 263) qui recouvre la face interne déborde un peu à l'extérieur (fig. 27).

Réalisés par les ateliers de Saint-Quentin-la-Poterie dans la vallée de l'Uzège<sup>22</sup> et appelés « toupins » en Languedoc, les coquemars servent pour cuire ou réchauffer des aliments. Ils sont en argile réfractaire blanche et recouverts à l'intérieur d'une glaçure au plomb de couleur jaune vif posée sur un engobe blanc. A Toulouse, cette céramique est rarement attestée. A l'Hôtel Saint-Jean-de-Jérusalem, une fosse vidée de son contenu lors de sondages d'évaluation a cependant livré les vestiges de deux exemplaires globulaires et un manche cylindrique creux pouvant provenir d'un troisième<sup>23</sup>.

La céramique pour la cuisson des aliments est représentée par un fragment de la partie supérieure d'une marmite (h. conservée 7,1 cm ; diam. à l'ouverture 18 cm) en pâte brun rouge clair. Elle possède une lèvre épaissie de profil triangulaire avec cannelure à mi-hauteur et terminaison arrondie. Son col, légèrement incliné vers l'intérieur, est nettement séparé de l'épaulement. La glaçure transparente de sa face interne est peu épaisse et ne recouvre de l'ouverture sur une hauteur de 1,5 cm. La face externe est noircie par un dépôt de suie (fig. 30, n° 1). A Cox, centre potier de la Haute-Garonne dont la période d'activité va de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à 1942, les marmites possédant ce type de lèvre apparaissent dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle mais continuent d'être fabriquées pendant le siècle suivant<sup>24</sup>.

Quatre pièces ayant également pour origine le groupe de Cox se rattachent à un groupe technique caractérisé par une pâte en cuisson oxydante de couleur rouge, un engobe blanc et une glaçure plombifère jaune.

Une faisselle (h. 5 cm ; diam. à l'ouverture 10 cm ; diam. base 7,2 cm) a été utilisée pour égoutter du lait caillé et fabriquer du fromage blanc. Elle est en pâte brun rouge clair et possède une paroi oblique s'épaississant dans sa partie terminale arrondie. Il ne subsiste qu'un seul des cinq trous disposés en croix percées avant cuisson dans son fond plat et épais. La pâte est brun rouge clair et une glaçure jaune a été posée directement sur la face interne (fig. 30, n° 2).

A la vaisselle de table appartient une écuelle de petite taille (h 5,2 cm ; diam. à l'ouverture 10 cm ; diam. base 4,4 cm). Elle est hémisphérique et possède une lèvre triangulaire légèrement recourbée vers l'intérieur. Sa base est plate. Ses oreilles, triangulaires et d'une épaisseur inhabituelle ont une extrémité arrondie légèrement relevée. La pâte brun rouge clair (code expo D 24) comporte des parcelles de mica en faible quantité. Sur engobe blanc, la glaçure jaune pâle brillante (code expo B 72) déborde à l'extérieur de façon irrégulière. La base et la moitié inférieure de la face externe (2,5 cm) sont tournassées (fig. 28).

Un fragment important livre le profil d'une assiette (h. 3,2 cm ; diam. à l'ouverture 18 cm ; diam. base 7,3 cm). Sa lèvre arrondie et renflée extérieurement est séparée de l'aile inclinée vers l'extérieur par une fine cannelure suivie par un bourrelet fortement usé. Un talus

<sup>22</sup> Ils constituent la majeure partie des céramiques découvertes sur la sole du four 463A datable de façon certaine de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (Thiriot 1985, p. 144-145).

<sup>23</sup> Lassure 2006, p. 51.

<sup>24</sup> Lassure, Potiers et poteries de Cox (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle), à paraître.

oblique précède le fond convexe. L'usure de la base témoigne d'une utilisation prolongée. L'intérieur est revêtu d'un engobe blanc débordant un peu à l'extérieur; la glaçure qui le recouvre est d'un jaune peu soutenu mais brillant. La base et la partie inférieure (3 cm) de la face externe et base ont fait l'objet d'un tournassage (fig. 29).

A Cox, de telles assiettes sont présentes dans les gisements datables du XVIII<sup>e</sup> siècle. La mouluration de leur lèvre reproduit celle qui augmente en rigidifiant leur bordure la solidité des plats et assiettes métalliques fabriquées à cette époque.

Un plat (h. conservée 3,9 cm; diam. 29 cm) représenté par un fragment de sa partie supérieure possède une pâte, un engobe et une glaçure semblables à celles de l'assiette. Sa lèvre triangulaire est pendante. Un ressaut sépare son aile oblique de la paroi. Ce modèle est présent dans les mêmes gisements que l'assiette précédente (fig. 30, n° 3).

## Les céramiques de provenance incertaine

### *Céramiques non décorées*

A côté des céramiques précédentes dont le lieu de fabrication est identifiable, l'origine de quelques tessons provenant de réalisations plus ordinaires ne peut être indiquée avec certitude.

C'est le cas d'un petit couvercle (h. conservée 3 cm ; diam. max. 7 cm) dont le bouton de préhension et une partie de la collerette recourbée vers le bas ont été brisés. Sa pâte est brun rouge clair (code expo C 43).

Il en va de même pour un fragment de la partie supérieure d'un pot de chambre dont seul un fragment de la partie supérieure a été trouvé (h. conservée 4,5 cm ; diam. à l'ouverture 24 cm). Une de ses deux anses rubanées fixées sous la lèvre est conservée. Aucun dégraissant n'est visible dans sa pâte fine de couleur rose (code expo B 42). Superposée à un engobe blanc, une glaçure jaune brillante recouvre ses deux faces à l'exception de la base. Il est possible qu'il s'agisse d'une production toulousaine (fig. 32). Ces pots de chambre dont il existe deux tailles sont signalés sur de nombreux sites de l'agglomération dont l'occupation se situe entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>25</sup>.

Tout aussi anonyme, une céramique de grande taille dont seule la partie inférieure est connue (h. 11,6 cm ; diam. base 18 cm). Sa paroi s'épaissit vers la base qui est concave. Des traces de tournage sont visibles à l'intérieur (fig. 33).

### *La faïence à décor monochrome*

Quatre tessons seulement proviennent de faïences à décor monochrome. L'un d'eux, à bordure chantournée, a pratiquement perdu sa couverture (fig. 34, n° 4). L'aile incurvée d'une assiette dont il subsiste environ un quart présente à proximité de sa bordure un galon bleu obtenu par la répétition, entre deux filets concentriques, d'un motif formé de séries de feuilles de laurier brisés et de points (fig. 34, n° 4). Des exemplaires mieux conservés provenant d'autres sites montrent que ce décor sommaire est interrompu, à quatre reprises, par un motif

<sup>25</sup> Arcangeli 2000, p. 171-172.

végétal semblable à celui du fragment n° 1 de la figure 34. Il paraît difficile d'identifier avec certitude le lieu de production de ces pièces. Ce pourrait être Toulouse : les motifs de galons y sont fréquemment utilisés au XVIII<sup>e</sup> siècle pour le décor des plats et assiettes<sup>26</sup> et la fouille de l'atelier du faïencier Collondre ayant fonctionné au port Saint-Sauveur entre 1720-21 et 1750 a montré que des assiettes ainsi décorées y ont été produites<sup>27</sup>.

Un troisième fragment de lèvre provenant d'un plat ovalisé à bord chantourné présente un décor végétal stylisé de couleur bleue (fig. 34, n° 2).

### *La faïence à décor polychrome*

Elle n'est représentée que par un fragment de bord d'assiette dont la bordure porte une bande verte entre deux filets manganèse et un décor floral vert attribuable à Moustiers.

\*  
\* \*

Outre les rapprochements déjà mentionnés, plusieurs permettent de dater du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle la plupart de céramiques trouvées à proximité du port Saint-Sauveur. La terrine et son couvercle ainsi que les assiettes en terre de Gênes s'apparentent à des exemplaires retirés de l'épave du Grand Congloué 4 dont le naufrage s'est produit au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, ou à celles envoyées en 1809 à la manufacture impériale de Sèvres par le préfet de Montenotte, Chabrol de Volvic pour répondre à l'enquête initiée par son administrateur Alexandre Brongniart<sup>28</sup>. Des tasses et assiettes semblables à celles de Toulouse sont signalées sur le site de La Bourse à Marseille où Abel-Bouiron-Parent constate que les céramiques à taches noires d'Alabisola n'apparaissent pas « avant le deuxième quart du XVIII<sup>e</sup> siècle et semblent se maintenir jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle »<sup>29</sup>. À Lyon, ces céramiques figurent parmi le mobilier du début du XVIII<sup>e</sup> siècle provenant d'un dépotoir domestique fouillé dans le quartier de la Croix. Au Québec, la fouille entre 1969 et 1972 de l'épave du Machault, frégate de 26 canons sabordée par son équipage le 8 juillet 1760 lors de la bataille de la Restigouche<sup>30</sup>, a permis d'établir que les céramiques attribuables aux ateliers de Giroussens prédominent largement (11478 tessons sur les 15548) mais aussi que celles d'Albisola sont

<sup>26</sup> Savès *et alii* 1982, n<sup>os</sup> 65, 67 et 70.

<sup>27</sup> Un dépotoir domestique de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle fouillé à Pourrières (Var) a livré un plat à barbe présentant le même motif ornemental et D. Foy, F. Richez et L. Vallauri (1986, p.145), tout en se montrant prudentes, considèrent que Moustiers-Sainte-Marie est une origine possible. Prenant en compte la mobilité des peintres faïenciers à cette époque, elles n'excluent pas d'autres ateliers provençaux comme Varages dans le Var et à Saint-Jean-du-Désert dans les faubourgs de Marseille où des faïences au style identique ont été réalisées à même époque.

<sup>28</sup> Dubus 1993, p. 11, 113-114.

<sup>29</sup> 2014, p. 234-235 et fig. 199.

<sup>30</sup> Le sabordage du Machault est un épisode de la Guerre de Sept Ans qui, de 1756 à 1763, oppose la France et la Grande-Bretagne à la fois en Europe et en Nouvelle-France. La France, qui a perdu Louisbourg en 1758 et Québec l'année suivante, est dans une position critique et son maintien en Amérique du Nord est compromis. L'envoi de secours est demandé au roi par le gouverneur de la Nouvelle France, Pierre de Rigaud de Vaudreuil. Le 10 avril 1760, la frégate Le Machault quitte le port de Bordeaux avec pour mission d'escorter cinq navires marchands transportant de la nourriture, des munitions et diverses fournitures. Dès le lendemain, les Anglais qui font le blocus du port prennent en chasse le convoi. Le 22 juin, cinq navires de guerre britanniques arrivant de Louisbourg contraignent le Machault à remonter la rivière Ristigouche. Le 8 juillet, le navire est sabordé après un combat de cinq heures.

représentées par 766 fragments. Une partie des pièces provenant de ce dernier lieu de production, est comparable à celles du Port Saint-Sauveur.

Les céramiques trouvées à proximité du Port Saint-Sauveur sont révélatrices de la place importante tenue par Toulouse au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le réseau de distribution à grande échelle établi entre la Ligurie et les possessions françaises en Amérique à la suite de l'ouverture du canal du Midi en 1681, réseau assurant, il faut le préciser, le transport et la diffusion en quantité de diverses marchandises.

Il paraît possible de reconstituer, du lieu de production à celui de consommation, les étapes du trajet suivi par ces marchandises. Les céramiques à taches brunes et la faïence sont embarquées à Albisola ou à Savone, peut-être même à Gênes, sur des tartanes<sup>31</sup> ou sur d'autres bateaux de moyen tonnage et transportées par cabotage vers les ports provençaux et languedociens. L'épave du Grand Congloué 4, « tartane naufragée au moment d'atteindre Marseille »<sup>32</sup> montre que cette navigation de port à port n'est pas sans danger. Lors des escales, une partie des céramiques est vendue directement sur les quais ou cédée à des revendeurs. Jean-Louis Vayssettes observe d'ailleurs que dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle les tartanes « déchargent massivement de la vaisselle de terre dans les ports languedociens »<sup>33</sup>.

La cargaison est ensuite complétée par des céramiques fabriquées localement, ce qui permet de diversifier les marchandises proposées aux acheteurs dans la suite du trajet et de rentabiliser cette opération commerciale.

Après Sète et le bassin de Thau, les navires génois empruntent le canal du Midi et des échanges commerciaux semblables à ceux pratiqués dans les ports méditerranéens ont alors lieu à chaque escale jusqu'au port Saint-Sauveur à Toulouse.

Si l'on excepte les productions du groupe de Cox qui, des marques d'usure et des traces de suie l'indiquent, ont été utilisées sur place<sup>34</sup>, plusieurs destinations sont possibles à partir de cette ville pour les céramiques faisant partie des cargaisons. Une partie d'entre elles approvisionne le marché local comme l'indiquent les productions italiennes et provençales présentes dans de nombreux gisements toulousains ayant fait l'objet de recherches archéologiques (fig. 36).

Après un éventuel changement de main et un transbordement, les cargaisons sont transportées jusqu'à Bordeaux par la Garonne. La navigation sur le fleuve en aval de Toulouse s'opère dans les deux sens dès que le niveau de l'eau est suffisant soit généralement de novembre à juin. De trois à dix jours sont normalement nécessaires pour atteindre Bordeaux. Les céramiques sont chargées sur des « *mioles* », embarcations appartenant à des bateliers de Toulouse ou même de Verdun-sur-Garonne où cette profession est alors bien représentée. Leur vente à l'occasion d'escales dans les villes en bordure du fleuve n'est pas exclue.

---

<sup>31</sup> La tartane est « un bateau de pêche ou de cabotage à mi-chemin entre le grand navire et la simple embarcation. Les tartanes de négoce, bateaux de charge à deux mâts ont une longueur moyenne de 20 m, pour une largeur de 5 m, un tirant d'eau de 2,3 m et un tonnage moyen de 50 à 70 tonneaux » (Mandragore II. Encyclopédie de la mer, marine ancienne).

<sup>32</sup> *note manquante*

<sup>33</sup> Un goût d'Italie, p. 98.

<sup>34</sup> Il n'est pas tout à fait exclu que des productions de Cox aient suivi le même trajet mais les recherches récentes effectuées dans le cadre du Projet de recherche collectif ont montré que, si l'on excepte celles de Giroussens, les céramiques originaires du Sud-Ouest de la France proviennent de centres potiers établis en Lomagne.

À Bordeaux, elles sont vendues sur place, embarquées sur un navire de haute mer pour le Québec ou encore dirigées vers la Charente ou Saint-Malo pour être également transportées vers le Canada ou les Amériques où elles connaissent une vaste distribution<sup>35</sup>. L'archéologue canadien Marcel Moussette indique que de la terre d'Albisola a été mise au jour à la forteresse de Louisbourg en Nouvelle-Ecosse, sur les sites des forts Gaspareau et Beauséjour en Nouveau-Brunswick. Il précise que ce type de céramiques est « bien établi dans l'environnement matériel des habitants de la vallée du Saint-Laurent » et, preuve de sa « pénétration profonde à l'intérieur du continent », est présent dans les assemblages du fort Michilimackinac, près de l'embouchure du lac Michigan<sup>36</sup>.

Les Antilles sont une autre destination possible, pour les terres glaçurées d'Albisola notamment. H. Amouric, G. Guionova et L. Vallauri estiment que « le développement du goût de la « couleur café » au XVIII<sup>e</sup> siècle d'une part et l'intensité des échanges entre la Ligurie et la Provence expliquent la présence de ces terres « à taches noires » légères, attrayantes et bon marché jusque dans les Antilles lointaines ». Il observe par ailleurs que « le répertoire de ces vaiselles est le même qu'en Provence, terrines couvertes à préhension à décor moulé d'orfèvrerie, écuelles à oreilles, pots à café, bols, tasses et surtout assiettes comme dans le Midi français »<sup>37</sup>. Enfin, des céramiques ayant transité par Toulouse puis Bordeaux sont également parvenues en Guyane<sup>38</sup>. C'est ainsi que parmi ceux découverts pendant la fouille de l'Habitation Loyola fondée à Rémire par les Jésuites à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et abandonnée en 1764, « quatre objets proviennent de la région d'Albisola dans le nord-est de l'Italie » et « sont associés à la présence d'objets fabriqués sur la côte française méditerranéenne »<sup>39</sup>.

Ce trafic prend fin en 1763 avec le traité de Paris qui concède le Canada aux Anglais. Il est surprenant de constater que des marchandises bon marché aient été ainsi transportées sur d'aussi grandes distances et aient fait l'objet de plusieurs transbordements. Nécessitant d'importantes manutentions, ces derniers et les transmissions d'un négociant à un autre qui les accompagnent augmentent leur prix. L'explication pourrait se trouver dans la politique économique « fondée sur le principe du mercantilisme, doublé par celui de l'Exclusif » imposée par la France à ses colonies »<sup>40</sup>.

## Bibliographie

ARCANGELI (Myriam), *Approche de la culture matérielle moderne à Toulouse : les céramiques, par les textes et l'archéologie*, mémoire de D.E.A en Histoire de l'Art et

<sup>35</sup> Le céramologue provençal Jean Petrucci à qui l'on doit notamment un travail pionnier sur le village potier de Vallauris a le premier établi que des céramiques originaires de Ligurie étaient parvenues au Québec (M. Moussette, La poterie d'Albisola en Amérique du Nord, *Un goût d'Italie*, p. 99).

<sup>36</sup> *Ibid.*, p.98-99.

<sup>37</sup> Céramiques aux îles d'Amérique : la part de la Méditerranée (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.), Actas do X Congresso Internacional Cerâmica Medieval no Mediterrâneo, Silves, 2012. Halshs-01309583v2.

<sup>38</sup> C. Losier, La céramique importée en Guyane à l'époque coloniale, *Karapa*, vol.2, p. 29.

<sup>39</sup> C. Losier, Approvisionner Cayenne sous l'Ancien Régime, Archéologie et histoire des réseaux commerciaux, Leiden, 2016, p. 98.

<sup>40</sup> Y. MONETTE, Les productions céramiques du Québec méridional, c. 1680-1890 : analyses, caractérisations et provenances, British Archaeological Reports. International series, 1490, Archaeopress, 2006) indique que plus de 200 potiers ont exercé leur activité dans la partie sud du Québec entre 1655 et 1920.

Musicologie du Midi de la France sous la direction de Bruno Tollon, Université de Toulouse-Le Mirail, 2000.

AMOURIC (Henri), RICHEZ (Florence), VALLAURI (Lucy), *Vingt mille pots sous les mers. Le commerce de la céramique en Provence et en Languedoc du X<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Catalogue d'expositions du musée d'Istres, Aix-en-Provence, 1999.

AMOURIC (Henri), HORRY (Alban), VAYSSSETTES (Jean-Louis), « Le renouvellement des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles en France méditerranéenne : les lieux, les hommes, les produits », *Actes du 6<sup>e</sup> Congrès de l'AIECM2*, Aix-en-Provence, 1997, p. 529-538.

AMOURIC (Henri), « Le siècle des tensions », *Un goût d'Italie*, Argila, Aubagne Narration, 1993, p. 88-91.

AMOURIC (Henri), VALLAURI (Lucy), VAYSSSETTES (Jean-Louis), *Terres de feu, de lumière et de songes... dans le Midi français X<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Lucie éditions, 2009.

AMOURIC (Henri), GUERGANA (Guionova), Vallauri (Lucy); GONCALVES (Maria Jo'é); GOMEZ MARTINEZ (Susana). « Céramiques aux îles d'Amérique : la part de la Méditerranée (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.) ». *Actas do X Congresso Internacional A Ceramica Medieval no Mediterraneo*, Silves, 22 a 27 outubro 2012, Oct 2012, Silves, Portugal. Camara Municipal de Silves/Campo Arqueologicode Mértola, 2015, p. 440-454.

AMOURIC (Henri), SERRA (Laurence), « Provence, Ligurie, Espagne, le marché des Amériques à la lumière des découvertes subaquatiques (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.) ». *Navi, relitti e porti : il commercio marittimo della ceramica medievale e postmedievale*, Atti XLV convegno internazionale della ceramica, Savona, 2013, p. 151-164.

BACCRABERE (Georges), *La céramique toulousaine à travers les siècles*, Castanet-Tolosan, Accord édition, 2001.

BARTON (Kenneth), *Terres cuites grossières provenant de la forteresse de Louisbourg*, Histoire et Archéologie, 1981.

CAMEIRANA (Arrigo), « La ceramica albisolese a « taches noires ». Nota introduttiva », Atti del X Convegno Internazionale della Ceramica, Albisola, p. 277-294.

CAPELLI (Claudio), RICHEZ (Florence), VALLAURI (Luy), COMO (Lucio) DI FEBO (Roberta), « L'épave du Grand Congloué 4 : caractérisation archéologique et archéométrique d'un lot de céramiques à taches noires de Albisola-Savona », *Atti XLV Convegno Internazionale della ceramica. Navi, relitti e porti : il commercio marittimo della ceramica medievale e postmedievale*, Savona, 2013, p. 7-16.

CAILLEUX (André) et TAYLOR (Gerard), *Code expolaire des couleurs des sols*, Paris, Boubée et Cie, 1958 (abrév. Code expo).

COSTES (Alain), *La céramique de la Provence, du Languedoc oriental et le Midi toulousain du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Importations et influences, Poteries méridionales XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Midi toulousain, Languedoc, Catalogne et Provence : échanges et influences*, *Actes de la rencontre de Bélesta (Pyrénées-Orientales)*, mai 2002, *La Grésale*, 6, juin 2005.

DUBUS (Michel), L'enquête des Préfets (1809), Le Département de Montenotte, in Abel V., Amouric (Henri) (éds), *Un goût d'Italie : céramique et céramistes italiens en Provence du Moyen Age au XX<sup>e</sup> siècle*, Catalogue d'exposition, Aubagne 1993, Aix, Narration, p. 110-115.

FOY (Danièle), F. Richez (F. L. Vallauri (Lucy), « La céramique en usage dans l'atelier de verrier de Roquefeuille (Pourrières, Var) : exemple d'un dépotoir domestique de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Archéologie du Midi médiéval*, IV, 1986, p. 135-149.

HORRY (Alban), « Lyon : un dépotoir domestique de la fin du règne de Louis XIV », *Archéologie du Midi médiéval*, 1996, vol. 14, p. 159-169.

LASSURE (Jean-Michel) et VILLEVAL (Gérard), « Une assiette en majolique italienne trouvée à Toulouse », *L'Auta*, n° 54, juin 2004, p. 514-518.

LASSURE (Jean-Michel), « Céramiques importées à Toulouse de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Toulouse, une métropole méridionale : vingt siècles de vie urbaine, Actes du 58<sup>e</sup> Congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées*, 2009 vol. I, p. 430-447.

LEMAY (Élyse), *Sur la route des échanges au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle. L'étude des terres cuites communes de Montréal*, mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maîtrise Spécialisée en Anthropologie, août 2007.

MILANESE (Marco), BIAGINI (Marco) VENTURA (Donatella), « La ceramica « à taches noires : un indicatore dell'archeologia postmedievale mediterranea », *Atti del XXVII Convegno Internazionale della Ceramica*, Firenze, p. 337-354.

MOUSSETTE (Marcel), « La poterie d'Albisola en Amérique du Nord », *Un goût d'Italie*, Aubagne, p. 98-99.

MILANESE (Marco), BIAGINI (Marco), « La diffusion de la céramique « à taches noires » dans la Méditerranée occidentale », *Archeologia postmedievale*, 2, 1998, p. 169-176.

PETRUCCI (Jean Ferdinand), « Céramiques provençales et albisolaises du XVIII<sup>e</sup> siècle au Canada », *Atti del X Convegno Internazionale della Ceramica*, Albisola, 1977, p. 269-276.

SEGUY (Eugène), *Code universel des couleurs*, Lechevalier, Paris, 1936 (abrég. C.U.C).

THIRIOT (Jacques), « Les ateliers de potiers post-médiévaux de Saint-Quentin-la-Poterie (Gard) : état de la recherche », *Archéologie du Midi médiéval*, tome 3, 1985, p. 123-150.

VILLANUEVA (Edith), « Céramique d'époque moderne découverte dans un puits à Cruzy (Hérault) », *Archéologie du Midi médiéval*, 2009, vol. 26, p. 199-223.